

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: 36 (1999)
Heft: 1404

Artikel: Arts graphiques : dans le contrat, le pire était à venir
Autor: Savary, Géraldine
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1014849>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 12.05.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Dans le contrat, le pire était à venir

Pourquoi le débrayage des salariés des arts graphiques n'a-t-il pas eu le succès escompté? Explications.

MERCREDI 13 OCTOBRE, comedia, le syndicat des arts graphiques convoquait ses adhérents à un débrayage général de midi à 15 heures. Objectif: faire pression sur les employeurs pour une réouverture des négociations autour du contrat collectif de travail.

Rappelons les faits: en avril de cette année, les négociateurs de comedia et de Syna, le deuxième syndicat présent dans la branche s'en vont discuter des futurs contrats de travail. L'association patronale avait joué les gros bras, et il y avait beaucoup de risques pour qu'elle n'accepte pas les acquis de l'actuel contrat. Or, sans triomphalisme, le résultat du tour de table montre un contrat sans démantèlement important. Sans gain supplémentaire non plus: la flexibilité est introduite, les salaires stagnent. Pire, il est prévu une seule augmentation de 0,8% sur les cinq prochaines années. Mais enfin, les négociateurs poussent un ouf de soulagement et vont présenter, plutôt contents, le paquet ficelé aux assemblées des délégués. Mais retournement de situation, la direction de comedia demande une consultation générale pour entériner le résultat des négociations, tout en se prononçant contre l'accord. 25% de salariés des arts graphiques répondent: ils refusent le contrat négocié et votent les mesures de lutte. Résultat, 3000 personnes suivent le débrayage de trois heures la semaine passée. Pour un secteur aussi or-

ganisé que celui des arts graphiques, le succès, mitigé, de la mobilisation laisse songeur. Pourquoi un secteur professionnel qui a conquis, de haute lutte, la semaine à quarante heures, la cinquième semaine de vacances, les salaires minimaux, ne s'est-il pas mobilisé cette année? La leçon n'est pas inutile à l'heure où le statut du fonctionnaire fédéral est supprimé contre l'introduction du droit de grève.

Entreprises et entreprises

D'une part, les craintes étaient telles avant le début des négociations de se retrouver sans contrat, que les travailleurs ont considéré comme une réussite l'approbation par les deux partenaires du contrat. Difficile après avoir évité le pire, de dire qu'il est encore à venir.

D'autre part, les syndiqués de la branche n'ont pas apprécié que la direction de comedia désavoue ses propres négociateurs. Ils n'ont pas compris non plus qu'on leur présente les conclusions de la négociation et les articles du nouveau contrat et qu'ensuite on leur demande de les refuser.

De plus, le débrayage a été mal préparé; une lettre invitant à l'arrêt de travail, ne suffit pas à convaincre de la nécessité d'une large mobilisation.

Enfin, le monde des entreprises est hétérogène. Il y a des secteurs qui jouent avec la main d'œuvre et privilégient la rentabilité spéculative, il y en

a d'autres, de petite taille qui se battent pour se maintenir dans un marché conquis par les nouvelles technologies. Les bénéfices des grands groupes de presse, comme Edipresse, Ringier ou TA-medias, cités dans les journaux syndicaux ne révèlent en rien la situation de toutes les entreprises de l'imprimerie. Et dans les arts graphiques, comme dans tous les secteurs professionnels en Suisse, la taille moyenne d'une entreprise est de neuf personnes. Il est plus difficile de faire un débrayage à huit qu'à cent. Comme le dit un typographe, «c'est bizarre d'arrêter de travailler et de voir la secrétaire devant un écran essayer de faire le boulot à notre place, l'efficacité d'un arrêt de travail est limité. Alors dans les petites entreprises, on est tenté de céder à l'attentisme, en observant la mobilisation dans les groupes de presse qui peuvent se permettre de bloquer la parution d'un journal».

Suite des événements, le 27 octobre: une rencontre entre comedia et Viscom, l'association patronale est agendée, dans le but de s'entretenir des prochains développements du partenariat social. C'est à ce moment-là que le syndicat décidera s'il faut ou non engager de nouveaux moyens de lutte. gs

Les revendications de comedia

200 FR. POUR tous. L'augmentation unique des salaires de 0,8% concédée par Viscom est jugée insuffisante. L'inflation de ces douze derniers mois, de 1,2%, est déjà supérieure aux propositions patronales. Puis, plus rien n'est prévu jusqu'en 2005.

Un contrat collectif de travail valable pour tout le monde. Les salariés de la branche qui travaillent à l'expédition ne sont pas soumis à la convention. Or ce sont souvent ceux qui sont les plus mal payés et qui sont soumis aux horaires de nuit. Comedia désire aussi que le Conseil fédéral reconnaisse la convention de force obligatoire. Les employeurs romands y seraient favorables.

Contenir la flexibilité. La variation des horaires augmente. Les employeurs entendent augmenter le nombre d'heures reportables d'une année à l'autre, mais ils introduisent deux semaines chômées contre des horaires de 45 heures et plus.

IMPRESSUM

Rédacteur responsable:

Jean-Daniel Delley (jd)

Rédaction:

Géraldine Savary (gs)

Ont collaboré à ce numéro:

André Gavillet (ag)

Jacques Guyaz (jg)

Roger Nordmann (rn)

Jean-Yves Pidoux (jyp)

Charles-F. Pochon (cfp)

Forum: Gérald Berthoud

Composition et maquette:

Géraldine Savary

Responsable administrative:

Murielle Gay-Crosier

Impression: IAM SA, Renens

Abonnement annuel: 90 francs

Étudiants, apprentis: 60 francs

Administration, rédaction:

Saint-Pierre 1, case postale 2612

1002 Lausanne

Téléphone: 021/312 69 10

Télécopie: 021/312 80 40

E-mail: domaine.public@span.ch

Site: <http://www.domainepublic.ch>

CCP: 10-15527-9